



Session ordinaire du 4 septembre 2018  
PÉRIODE DE QUESTIONS /  
Ordinary sitting of September 4<sup>th</sup>, 2018  
QUESTION PERIOD

Début : 19 h 08

Q :

- On demande si la municipalité a un budget pour le projet de conversion de la voie ferrée.

R :

- Nous avons un budget dans le PTI avec une estimation pour la décontamination, la stabilisation, le drainage, etc. Nous sommes encore à l'étape des plans et des analyses, et non pas à l'étape des travaux. Il reste encore beaucoup d'analyses à faire avant d'avoir des coûts précis et détaillés.

Q :

- Situation concernant le chemin de la Mine : Sachant que le projet est repoussé à l'année prochaine, pouvons-nous faire quelque chose pour assurer plus de sécurité sur le chemin de la Mine?

R :

- Il y a une résolution ce soir pour des atténuations temporaires jusqu'à ce que le projet soit réalisé. Nous pouvons demander à la police des suggestions pour réduire la vitesse et évaluer d'autres mesures possibles. Ce sont de bonnes propositions, merci.

Q :

- Pourquoi le chemin de la Mine ne sera pas fait en 2018? Et quand en 2019 sera-t-il fait? Mon inquiétude est que souvent des réparations temporaires deviennent permanentes.

R :

- Les réparations complètes sont prévues pour 2019. La raison pour laquelle les travaux ont été remis c'est que le projet est très complexe. Des servitudes sur les terrains de la CCN sont à prévoir, la route a plusieurs courbes et nous devons évaluer la situation de la route, etc. Nous nous sommes aperçus que nous ne pouvions pas faire les trois chemins cette année vu la complexité. Le chemin Notch est fait en premier seulement parce qu'il est moins complexe.

Q :

- Au niveau des mesures temporaires sur le chemin de la Mine, je suggère d'augmenter la présence policière durant les heures de pointe. Peut-être remettre le radar mobile pour sensibiliser les conducteurs?

R :

- Merci pour vos suggestions. Nous pourrions également en discuter lors d'une rencontre avec la police et lors du CCTPI.

Q :

- Situation concernant le chemin de la Mine : J'ai cru comprendre que l'entrepreneur fera la moitié des travaux. Ne serait-il pas possible d'assigner une équipe des travaux publics pour compléter le reste?

R :

- Le service des travaux publics n'est pas équipé pour faire des travaux majeurs de pavage. Ils peuvent seulement faire des correctifs temporaires. Nous pourrions leur demander de réévaluer la situation afin de voir s'ils peuvent faire des corrections temporaires en attendant que le projet soit terminé.



Q :

- Accès à l'eau : Est-ce possible d'avoir des détails sur la possibilité d'achat de certains terrains d'Hydro-Québec? Allez-vous vous assurer que vos choix ne nuiront pas aux voisins?

R :

- Il n'y a pas de détails pour le moment. Nous évaluons la possibilité d'acheter des terrains d'Hydro-Québec pour offrir des accès à l'eau au public. Nous évaluons présentement ce qui serait le mieux. Nous sommes d'accord qu'une réflexion approfondie sur ce sujet doit avoir lieu.

Q :

- Droit de mutation : Je suis inquiet par rapport à la difficulté des résidents de vendre leurs maisons si le droit de mutation augmente. Avez-vous considéré des sources alternatives de revenus plutôt que l'augmentation du droit de mutation?
- Avez-vous évalué la possibilité d'augmenter la taxe des nouveaux développements plutôt qu'à de l'augmenter à l'ensemble des résidents?
- Possibilité d'indexer l'évaluation?

R :

- Nous devons évaluer d'autres manières pour ne pas dépendre entièrement des taxes municipales. L'évaluation d'augmenter le prix des permis est un exemple.
- Oui, c'est quelque chose à laquelle nous avons songé.
- Oui, vous avez raison. Nous pouvons évaluer ceci plus en profondeur.

Fin : 19 h 57